

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE «TPCI 5,75% 2019-2026»
DU 20 AU 29 NOVEMBRE 2019

Ensemble, construisons
une économie ivoirienne
forte et profitable à tous !



Cherchez l'Or



Plateau, Boulevard Carde, immeuble SOGEFIHA • BP V 98 Abidjan
Tél.: (225) 20 30 90 20 • Fax : (225) 20 21 35 87
www.tresor.gouv.ci • email : infotpci@tresor.gouv.ci

TAUX D'INTÉRÊT :

5,75 %*

L'AN SUR 7 ANS

*NET POUR LES RÉSIDENTS
EN CÔTE D'IVOIRE

MONTANT DE L'OPÉRATION : 40 MILLIARDS FCFA
PRIX DE L'OBLIGATION : 10 000 FCFA

email : infotpci@tresor.gouv.ci

www.tresor.gouv.ci

Représentant de l'Émetteur



Chef de File



Chef de File



Représentant de l'Émetteur

Syndicat de Placement : ABCO BOURSE - AFRICABOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - ATTUARI SECURITIES WEST AFRICA - BOA CAPITAL SECURITIES - BISC CAPITAL - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICBOURSE - BNE FINANCES - BRIDGE SECURITIES - CDF BOURSE - CITICORP CFWA - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCES - FINANCES GESTION ET INTERMEDIATION - HUDSON & CIE - IMPACT SECURITIES - ISI ARI - INSA FINANCE SA PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT - ISIF SO BERN - ISI MALI - ISI NIGER - ISI TOGO - SIRIUS CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - INVICTUS CAPITAL FINANCE

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA sous le N° EE/19-13, le 19 novembre 2019

CONTENU ET MODALITES DE L'OPERATION

Montant de l'émission :

Le montant de l'émission est de 40 milliards FCFA.

But de l'émission :

L'émission a pour objet le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2019.

Nature, forme et délivrance des titres :

Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :

Le montant nominal indicatif de l'émission est de quarante milliards (40 000 000 000) FCFA représenté par 4 000 000 Obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :

Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :

La souscription sera ouverte du 20 au 29 novembre 2019 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur, après avis du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :

Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Date de jouissance des obligations : 04 décembre 2019

Date de règlement : 04 décembre 2019

Durée : 7 ans

Taux d'intérêt : 5,75% l'an

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement de l'emprunt obligataire TPCI 5,75% 2019-2026 se fera par amortissement constant annuel avec deux (02) ans de différé. Le paiement des coupons se fera avec une périodicité annuelle.

Date d'échéance :

04 décembre 2026

Garantie :

La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETES

Compte Séquestre :

L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor

Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.

A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Centrale/Banque de Règlement (DG/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :

Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :

La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :

La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITE

Les Obligations issues de l'emprunt Trésor Public de Côte d'Ivoire «TPCI 5,75% 2019-2026» bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire

ADMISSION A LA BRVM

Cotation :

Les titres feront l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) au plus tard deux (02) mois après leur date de jouissance.

Chef de File :

SIRIUS CAPITAL

Co-chefs de File :

ATLANTIQUE FINANCE, EDC INVESTMENT CORPORATION.

Syndicat de placement :

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.